



Luméville-en-Ornois

La vie au village

Merci de poster vos avis sur :
lumeville@orange.fr



- 1-De 1930 à 1950
- 2-Les habitants
- 3-La vie à la maison
- 4-La vie au village
- 5-Les cultivateurs
- 6-Le conseil municipal
- 7-L'école
- 8-L'église
- 9-Gondrecourt-le-Château
- 10-Les distractions
- 11-Les personnages
- 12-Les entreprises



Chapitre 4 La vie au village

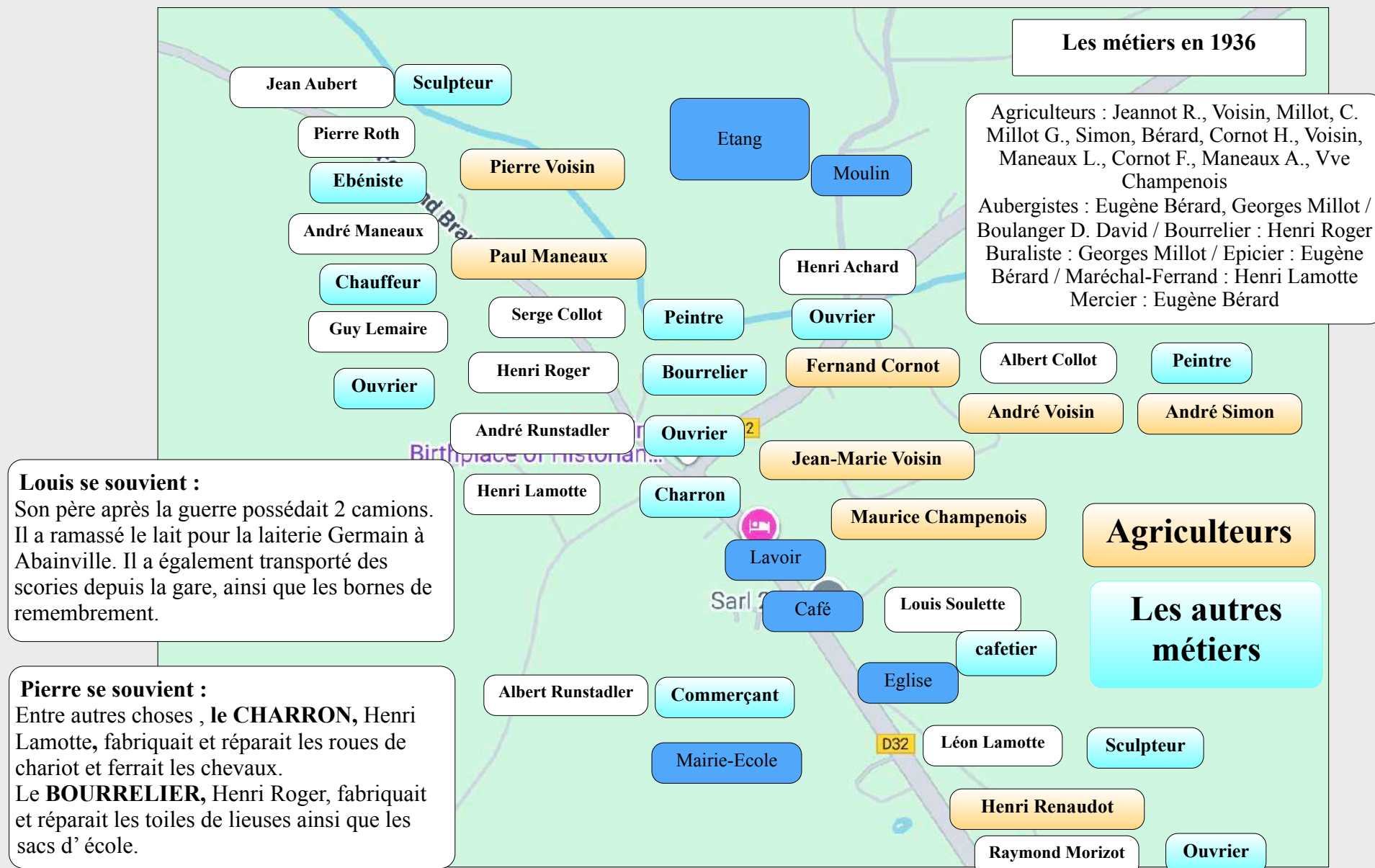


- 41-Les métiers
- 42-Les commerçants
 - 421-Le café-restaurant
 - 422-Les commerçants
- 43-L'eau
- 44-Le bois
- 45-L'étang
- 46-Le train
- 47-Les voitures et plus
 - 471-Les voitures
 - 472-Les motos et scooters
 - 473-Les vélos
- 48-Les autres activités
 - 481-Le garde champêtre et l'appariteur
 - 482-Les pompiers
 - 483-Les chasseurs
 - 484-Le lavoir
 - 485-La salle des fêtes
 - 486-L'éclairage public
 - 487-La carrière
 - 488-La distillation
- 49-Joël raconte



41-Les métiers à Luméville dans les années 50

4-La vie au village



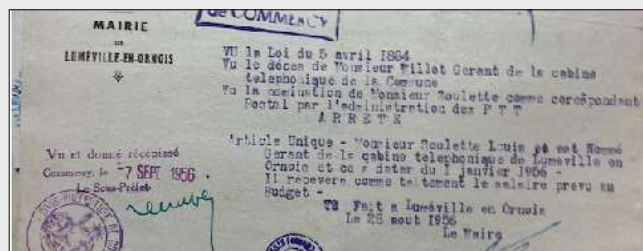
421-Le café-restaurant



le café Millot dans les années 30



Georges Millot



Georges Millot est mentionné dans l'annuaire de 1936 comme buraliste. Il est élu conseiller municipal en 1929 et 1935. Il siège encore au Conseil en 1944. L'épouse de Georges Millot, Marie Bégue est décédée de la tuberculose en 1928,

Au début des années 50, Germaine Soulette vient aider Marie Millot pour des repas. Elles sympathisent et, finalement,, les époux Soulette reprennent le café avec l'engagement de loger Marie en face du café et de la nourrir.

Les époux Soulette étaient originaires de l'Indre. Ils avaient travaillé dans un château appartenant à une famille Gontaut-Biron. Le château ayant été bombardé, ils sont venus travailler au château de Beaupré comme chauffeur et cuisinière.

Suite au décès de Georges Millot, le Conseil municipal du 26 août 1956 nomme Louis Soulette gérant de la cabine téléphonique

Max se souvient : le café Soulette était une agence postale chargée de distribuer le courrier et de verser les pensions, à l'époque en espèces. Ce n'est que dans les années 60 que Les PTT ont dirigés leurs usagers vers les banques : : CCP, Caisse d'épargne et Crédit Agricole.

Rapidement ils ont ouvert un restaurant avec les plats signature de Germaine : crêpes au poulet , snob.... **Jean-Luc se souvient** y avoir fait son repas de communion en 1959

Leurs 2 enfants : Guy et Ginette sont souvent venus les aider à la fête ou pour des banquets

4-La vie au village



C'était le seul téléphone de la commune. Les usagers téléphonaient devant les clients du café

Jean-Luc se souvient : il n'y avait pas de facteur. Les enfants passaient chercher le courrier au café en sortant de l'école pour eux et leurs voisins. Il pense qu'il n'y avait pas de distribution dans le village.

Le café vendait également des cigarettes : des Gauloises ou des Gitanes parfois papier mais. Ils n'étaient pas trop regardant sur l'âge des acheteurs. A l'époque, les enfants vivent beaucoup à l'extérieur. Il était facile de fumer en cachette ou pas. Certains ont même fumé à 10 ans une cigarette roulée par le grand-père.

421-Le café-restaurant

Le café-restaurant a été très important dans la vie de la commune. Dans les années 60, de nombreux repas de famille y ont eu lieu lors de mariages, de communions etc...

entre autres :
1959: la communion de Jean-Luc
1961 le mariage de Ginette

Le dimanche, à la sortie de la messe, les hommes pratiquants passaient prendre l'apéritif au café où ils retrouvaient les non-pratiquants.

Pierre se souvient :

Au café Soulette, les hommes buvaient des canons (verres de vin rouge) ou des chopines (petite bouteille de 25 cl) tirées au tonneau et, plus tard, ils buvaient du pastis. Gaston Simonnet en revenant d'Horville, où il était berger offrait régulièrement du Ricard aux jeunes qui étaient présents.

Le café Soulette délivrait les laisser-passer pour la distillation, vendait les plaques de vélo (obligatoires) et accueillait le coiffeur Vannier au milieu de la salle de café.

4-La vie au village

La salle de café était enfumée. On se voyait à peine, surtout le dimanche soir quand les hommes jouaient à la belote

Dans les années 50 les hommes normaux buvaient du vin rouge à tous les repas, voire le matin. Et tous fumaient beaucoup.

Mr Soulette est décédé en 1976 et Mme Soulette en 1977.

422-Les commerçants

Chez Caïffa



Pierre se souvient : Les époux Runstadler ont démarré leur commerce chez Mongour puis ils se sont installés en face de l'église. Le mari, Albert, faisait les tournées avec une camionnette. On disait « Chez Caïffa », du nom d'une grosse société, spécialisée dans le café, mais il ne devait plus y avoir de lien. Beaucoup allaient chez Caïffa pour soutenir le commerce local.

C'était, sans doute, un commerce difficile car les habitants se nourrissaient, pour l'essentiel, de produits qu'ils cultivaient. De nombreux commerçants concurrents faisaient leur tournée une fois par semaine et il devait être mal vu d'acheter des conserves. On y allait pour du dépannage : pâtes, farine, riz... et des friandises

Gérard se souvient : comme dans la chanson de Michel Delpech : « Chez Laurette, c'était là que disparaissait notre argent de poche » Cela nous donnait un sentiment de liberté de pouvoir acheter tout seul, en choisissant nous-même des guimauves, du sucre d'orge, des boîtes de coco et des caramels à 1 franc

Les commerçants ambulants

Les romanichels :

On les voyait régulièrement s'installer près du ruisseau tout près de notre maison. Ils vendaient toutes sortes de produits en osier fabriqués par eux-même.



Les boulangers : Michaut puis Gilbaire puis Sonrel. Ils passaient tous les jours. On achetait des miches au kilo . Le boulanger les pesait et ajoutait , si nécessaire, un petit morceau. Il notait dans un carnet qu'on lui apportait et on réglait tous les mois.

Le boucher : Aimé Michel passait 2 fois par semaine : le mercredi et le samedi. Il distribuait des rondelles de saucisson aux enfants

Les épiciers : les Coop, le Familistère, les Eco. La plupart des commerçants venaient de Gondrecourt au volant de tubes Citroen ou 1000 kg.

Le poissonnier : Mr Brouard passait le vendredi en fin d'après-midi avec du poisson qui avait voyagé toute la journée. Le vendredi, on « faisait maigre » et, à midi, on était condamné à manger des sardines ou des maquereaux en boîte. Je me souviens que la grand-mère Clotilde, à la fin de sa vie venait manger à midi, après le décès de l'oncle Arsène, un parent qu'elle avait hébergé jusque'à son décès.

Les sidis : étaient des personnes d'origine maghrébine, venant de Nancy qui passaient, le samedi pendant les repas, avec des tapis sur l'épaule qu'ils étalaient par terre en disant « Ki ch'ti li vends mon zami »



Un **rémoleur** de Saint Mihiel passe encore chez moi tous les ans

Bastien, **Le cordonnier** de Dainville passait régulièrement à



4-La vie au village

Les chaussures : **Georges Bex** de Houdelaincourt passait régulièrement et on essayait les chaussures sur la tablette qu'il déplaçait, le tout accompagné de « mais absolument madame »

Monique C se souvient : : Georges Bex passait beaucoup de temps dans la rue de l'étang où il vendait : des chaussures, des blouses, des bleus de travail etc...



De Souza : peaux, ferrailles et métaux
Peaux de lapin, peaux, peaux.

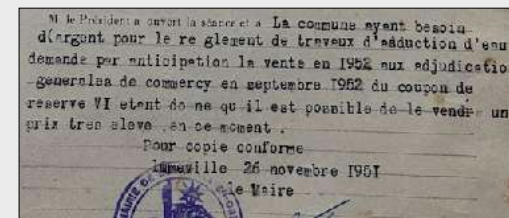
43-L'eau

Partie	Montant
Charges	100 000
Recettes	20 000
Excédent	80 000
Autres	10 000
Total	110 000

Un peu d'histoire

en 1950, le Conseil municipal décide d'installer l'eau courante à Luméville. Une conduite achemine l'eau du château d'eau de Chassey (construit en 1938) à celui de Luméville, situé au Mazet. La commune de Chassey s'engage à fournir 8000 m³ d'eau par an à Luméville à un prix négocié, indexé sur le prix du kWh d'électricité. La commune en consommera de 2100 m³ à 3800 m³ par an entre 1952 et 1960. La commune emprunte 1 800 000 anciens francs en 1950. Un document nous amène à penser qu'une contribution a été demandée aux habitants : entre 10 000 aF et 80 000 AF. Faisaient partie de la commission pour l'adjudication à Bar-le-Duc : Jean-Marie Voisin et Henri Roger

4-La vie au village



1 800 000 anciens francs représente 28 000 heures de salaire minimum en 1950, ce qui équivaudrait aujourd'hui à **340 000€**

Pierre se souvient : Le château d'eau a été construit sur un terrain appartenant à la famille Simon. Il s'agit, en fait, plutôt d'une réserve d'eau. Les fondations ont été creusées à la barre à mine par Mr Rocher de Gondrecourt qui venait tous les jours à vélo avec sa barre à mine. Ses travaux ont duré plus de 6 mois. Les canalisations ont été réalisées par une entreprise nationale avec des tranchées creusées à la main.

Un conseil du 26 novembre 1951 décide de vendre des bois pour financer les travaux d'adduction d'eau. On peut donc penser que les travaux se sont terminés fin 1951 ou début 1952, puisque la consommation d'eau de 1952 a été chiffrée à 2100 m³.

Daniel se souvient :

la pression se faisait par la différence d'altitude entre le château d'eau de Luméville et les habitations. La pression idéale pour une telle installation se situe entre 2,5 et 3 bars. IL faudrait donc 25 à 30 m de différence de niveau, ce qui est loin d'être le cas, surtout pour le haut de la rue de la gare, où certains ont dû installer des pompes. Dans les années 70, la pression n'étant pas satisfaisante et la conduite entre les deux châteaux d'eau étant en mauvais état, la commune a mis en place une nouvelle conduite le long de la route de Chassey avec un système de pression depuis Chassey et des régulateurs de pression installés à Luméville.

43-L'eau



Le château d'eau
de Chassey

ration de 8 000 m³ par an, la commune de Chassey s'est engagée à nous la fournir, mais la commune de Luméville n'a jamais été forcée de les utiliser en entier. D'ailleurs, il nous semble que la commune de Chassey aurait eu bien du mal à tenir ces engagements en ce domaine, puisque à plusieurs reprises l'eau nous a été coupée, et encore dernièrement la commune de Chassey a manqué d'eau à plusieurs reprises.



Le château d'eau de Luméville

Un conseil municipal du 26 mars 1960 donne des informations sur la fourniture d'eau de la commune de Chassey à la commune de Luméville. Chassey s'est engagé à fournir 8000 m³ d'eau par an à un prix négocié, indexé sur le prix du kwh d'électricité. Luméville a consommé : 2100 m³ en 1952, 2420 m³ en 1953, 2990 m³ en 1958 et 3820 m³ en 1960, mais avec des coupures aussi bien à Chassey qu'à Luméville.

Ce même conseil n'accepte pas la fermeture du lavoir, souhaitée par la commune de Chassey. Le lavoir est considéré comme un facteur d'hygiène communal, chaque foyer ne possédant ni les moyens ni l'emplacement nécessaire pour l'installation d'une laverie familiale.

A mon sens, il y a eu deux événements majeurs dans l'évolution de la vie à Luméville dans les années 50
-L'arrivée de l'eau courante pour les habitants : elle a permis une grande évolution

-dans la propreté du village : les vaches ne viennent plus boire à l'abreuvoir, laissant de nombreuses bouses sur la route.

-dans l'hygiène et le confort dans les habitations : installation de WC, de douches, de machine à laver, suppression des cordes d'eau, etc.

-L'arrivée des tracteurs pour les cultivateurs

4-La vie au village

4-La vie au village

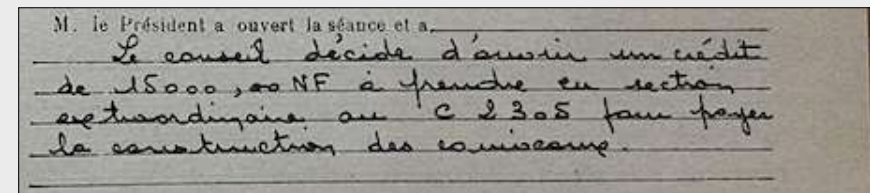
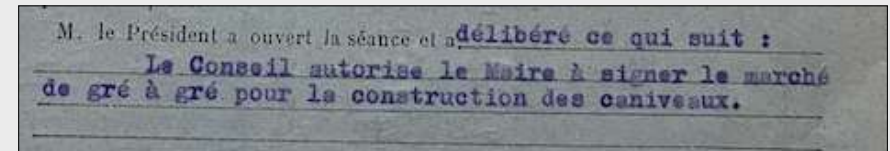
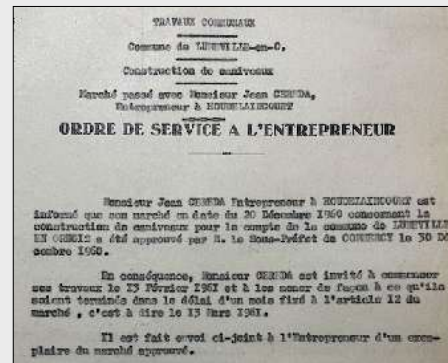
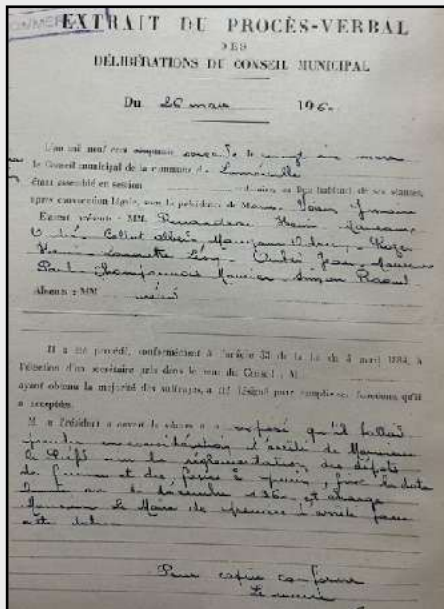
43-L'eau

Les caniveaux

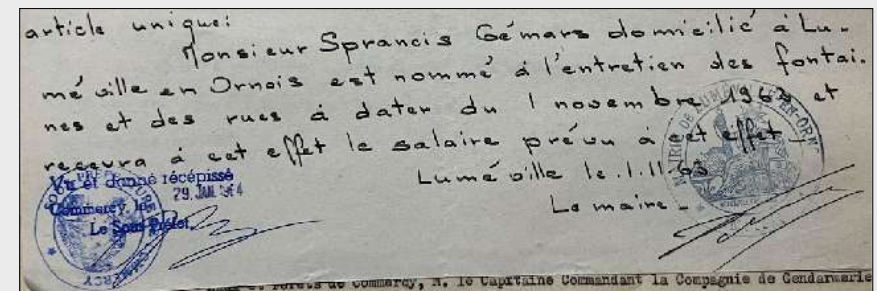
Le Conseil municipal du **26 mars 1960** rappelle la réglementation des dépôts de fumier et de purin et fixe la date limite au 31 décembre 1961 pour les déménager à l'arrière des fermes

Suite à cette décision, il est décidé de construire des caniveaux.

1961 : début des travaux confiés à l'entreprise Céréda



Sprancis dit « Frantz » ou « François » est nommé à l'entretien des fontaines et des rues y compris les caniveaux.



15	LEFRANÇOIS	1.000
16	FIRVET MOISE	1.000
17	SARREAU VEUVES	1.000
18	HUREAU EMILE	1.000
19	LEFRANÇOIS	1.000
20	CORROT ANATOLE	1.000
21	JOLLY CHARLES	1.000
22	LAURETTE HEURE	1.000
23	LAURETTE LOISE	1.000
24	LECOMTE LOUIS	1.000
25	LEMAIRE GUY	1.000
26	LOUTTE GAUCHE	1.000
27	MARSAUX ANNE	1.000
28	MARSAUX PAUL	1.000
29	MARSAUX VEUVES	1.000
30	MARSAUX VEUVES	1.000
31	MARSAUX VEUVES	1.000
32	MARSAUX VEUVES	1.000
33	MARSAUX VEUVES	1.000
34	MARSAUX VEUVES	1.000
35	MARSAUX VEUVES	1.000
36	MARSAUX VEUVES	1.000
37	MARSAUX VEUVES	1.000
38	MARSAUX VEUVES	1.000
39	MARSAUX VEUVES	1.000
40	MARSAUX VEUVES	1.000
41	MARSAUX VEUVES	1.000
42	MARSAUX VEUVES	1.000
43	MARSAUX VEUVES	1.000
44	MARSAUX VEUVES	1.000
45	MARSAUX VEUVES	1.000
46	MARSAUX VEUVES	1.000
47	MARSAUX VEUVES	1.000
48	MARSAUX VEUVES	1.000
49	MARSAUX VEUVES	1.000
50	MARSAUX VEUVES	1.000

44-Le bois

Le bois était à l'époque la seule énergie, utilisée pour se chauffer et faire la cuisine. Il était donc très important de faire sa portion (affouage) et d'avoir un lot correct pour permettre de passer l'hiver. Tout homme en bonne santé devait faire sa portion, sous peine d'être taxé de fainéantise.

Les affouages



4-La vie au village



La Trémont aujourd'hui

M. le Président a ouvert la séance et a Le conseil fixe a 300 francs le taux de la cotisation pour les affouages coupes n)4' payable en 1951
 Pour copie conforme
 4950
 Luméville en Ornois 2 octobre 1950
 le Maire

Extrait du procès verbal du Conseil municipal du 2 octobre 1950 fixant la cotisation pour les affouages à 300 anciens francs soit environ 60 € d'aujourd'hui. De 1930 à 1960, il y a eu environ 4 séances de Conseil. La grande majorité évoque le bois : affouages ou ventes à des marchands de bois.

L'attribution des lots se faisait en mairie par tirage au sort. Une liste était établie avec le numéro du lot, le bénéficiaire, et la somme à payer. Les lots étant parfois très différents, il y avait parfois des récriminations. Les portions avaient, auparavant, fait l'objet d'un marquage par le garde forestier, représentant les Eaux et forêts, ancêtre de l'ONF, le fringant Claude Caussade à l'époque. Les arbres interdits d'abattage étaient marqués d'une croix rouge.

La commune possédait 4 massifs forestiers : la Trémont, le fond de Haies, la Chalêtre et les Avosnes, sur la route de Dainville. J'ai des souvenirs précis sur les portions à la Trémont au mois de février.



un passe-partout



une tronçonneuse

images IA



le fendage

44-Le bois

La façon

Gérard se souvient : les portions se faisaient en hiver quand les travaux des champs étaient terminés. Les baliveaux étaient abattus à la hache et débités à la scie, ou au passe-partout nécessitant une personne à chaque bout. Les morceaux d'un mètre étaient plus ou moins bien empilés, le champion toute catégorie étant Monsieur Bordas, qui s'agenouillait pour vérifier et rectifier. Il construisait sur son lot une cabane, fermée à clef. L'arrivée de la tronçonneuse a tout changé. Le meilleur moment, c'était le casse-croute de midi autour d'un bon feu, puisque l'on brûlait les petites branches au fur et à mesure pour faire cuire des pommes de terre sous la cendre.

Le sciage

On rentrait le bois en été quand le terrain en forêt était sec d'abord avec des chevaux et un chariot et, par la suite, avec un tracteur et une remorque, Le bois était stocké à l'extérieur pendant un an pour qu'il sèche. C'est André Runstadler qui venait scier avec une scie à ruban, partiellement fabriquée par lui. J'ai le souvenir d'un de ses fils, âgé d'une dizaine d'années qui nous aidait. Je lui explique « attention, les morceaux avec de la mousse et de l'écorce, il ne faut pas les mélanger ». Il me regarde, un peu vexé « tu veux dire : le chêne »

Nous, les enfants étions chargés de rentrer le bois dans la grange en ne le mélangeant surtout pas avec les bûches déjà sèches. Il fallait ensuite le fendre avec une hache ou des coins et une masse. Un travail nécessaire et harassant. les bûches étaient ensuite transportées pour « remplir la caisse à bois »

4-La vie au village



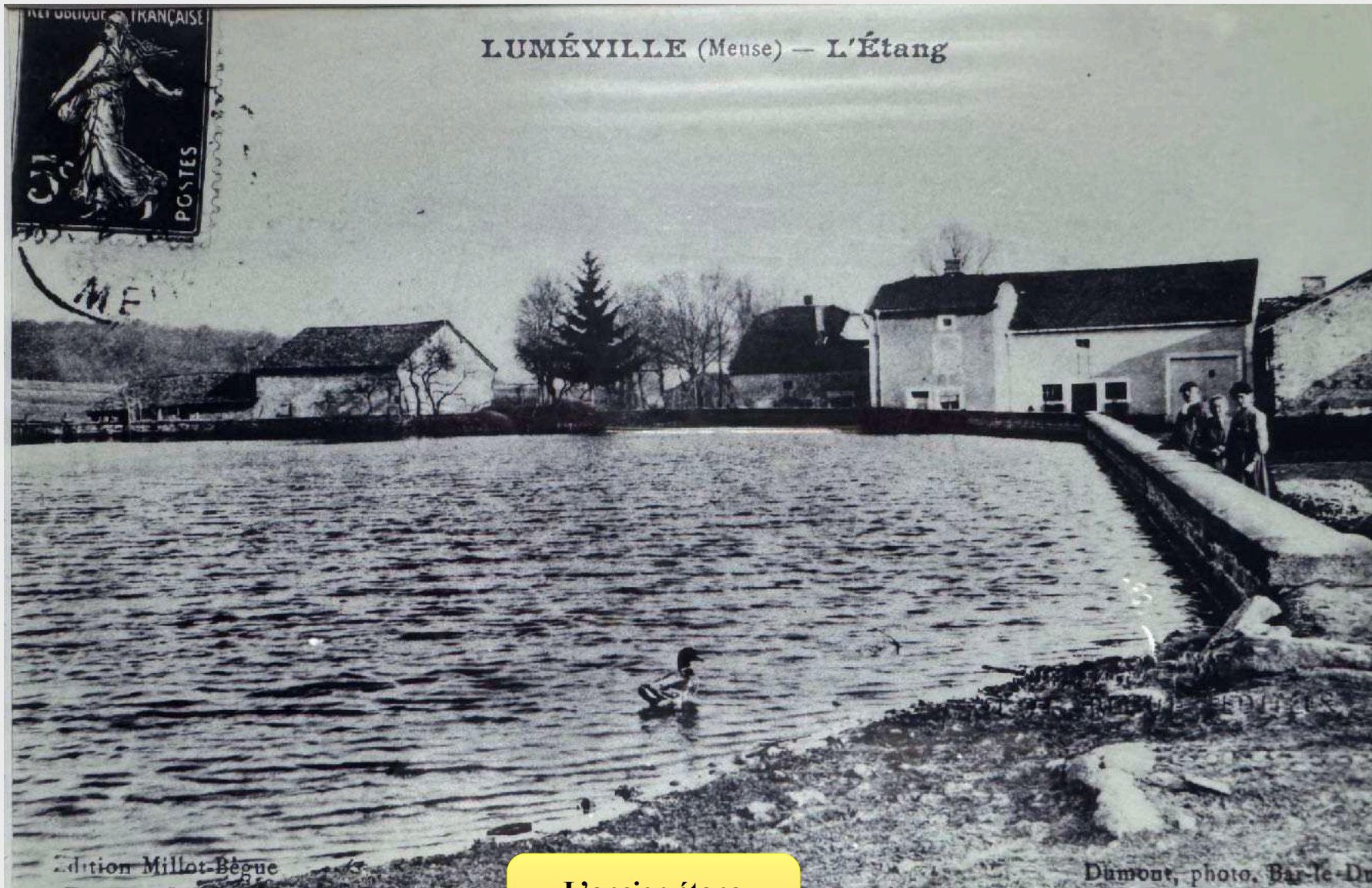
le feu



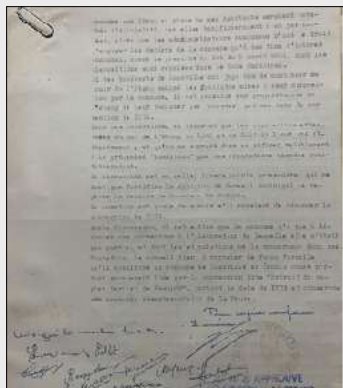
le sciage

45-L'étang

4-La vie au village



L'ancien étang



Le conseil du 6/10/1959



Le mur de l'étang



45-L'étang

Un peu d'histoire

4-La vie au village

1574 : une convention permet aux propriétaires de l'étang de réclamer une « corvée » (journées de travail dues par les paysans à leur seigneur) en contrepartie du droit de jouir de l'étang.

1824 : construction d'un premier lavoir.

1866 : construction du lavoir actuel et de deux abreuvoirs et donc les habitants ne sont plus obligés d'utiliser l'étang

1902 et 1924 : la commune prend à sa charge la réparation du mur.

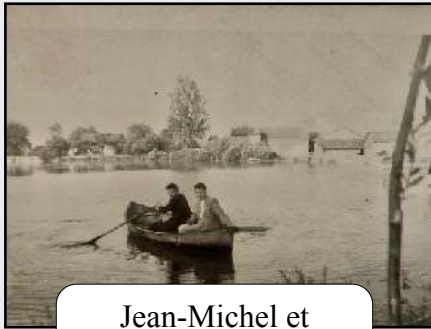
Entre 1918 et 1939, Henri Cornot achète le moulin au comte de Massey et, probablement, l'étang mais personne n'a pu me fournir de date précise.

Conseil municipal du 6 octobre 1959 : refus de réparer le mur

« Si des habitants de Luméville ont jugé bon de jouir de l'étang malgré les facilités mises à disposition par la commune, il est loisible aux propriétaires de leur réclamer les »corvées« prévues dans la convention de 1574. le conseil estime que les réparations effectuées par la commune en 1902 et 1924-1925 l'ont été illégalement. La commune ayant fait construire en 1866 deux abreuvoirs et un lavoir municipaux, il est clair qu'elle ne pouvait pas valablement, à partir de cette date se substituer à ses habitants dans leurs obligations ».

2018 : l'étang a été de nombreuses années à sec mais un Arrêté préfectoral du 17 juillet reconnaît d'un droit d'eau à la famille Simonnet avec une surface du plan d'eau de 8100 m² et un niveau légal de 95 cm au-dessus du radier du système d'évacuation de type »moine« L'arrêté autorise un ruisseau de contournement.

Pierre se souvient : sur l'étang d'un ha, les jeunes gens et jeunes filles faisaient de barque le dimanche. On était parfois dix dans la barque que certains faisaient tanguer. Beaucoup se rappellent de Jean-Michel et de Claude. la barque était en libre service sous la surveillance, épisodique et bienveillante du propriétaire : Henri Cornot. En 1965, à 91 ans il racontait, parce que les rames en bois étaient mal rangées. En fait, il était cool. J'ai vu fonctionner le moulin avant 1960. On y faisait de la farine et du son. Une batteuse fonctionnait dans la grange actionnée par la roue du moulin.

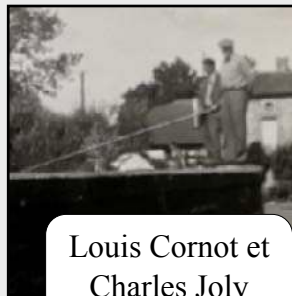


Jean-Michel et
Claude



L'Allgaier allant laver
ses roues ?

image IA



Louis Cornot et
Charles Joly

45-L'étang

La pêche

Louis se souvient : être allé pêcher avec un copain dans la barque avec un bâton et des ficelles de lieuse. Parfois, Henri Cornot les attendait pour les sermonner. Ils patientaient Jusqu 'à ce qu'il se lasse . On pouvait alors rentrer. En bas, à gauche, 2 pêcheurs officiels, pas des braconniers.

Simone se souvient : une fois par an, l'étang était vidé et les poissons (carpes et tanches) étaient vendus. Ci-contre, Antoine de Souza, le poissonnier de Grand qui procède à la vente..

Les loisirs

Simone se souvient :
P'hiver, quand l'étang était gelé , on y faisait du traineau

L'été, souvent le dimanche, « **on faisait de la barque** ». On était très nombreux avec toujours des passagers (toujours les mêmes) qui s'amusaient à faire tanguer l'embarcation et, bien sûr, personne ne savait nager. Une épaisse couche de vase tapissait le fond de l'étang. **Louis se souvient** que Jean-Louis avait construit un radeau en assemblant des bidons de 2 l d'huile. Il avait navigué sur l'étang après avoir testé son chef- d'oeuvre au lavoir.

4-La vie au village



Le moulin

Pierre se souvient d'avoir vu fonctionner le moulin jusqu 'en 1960. On y faisait de la farine et du son. Une batteuse fonctionnait dans la grange actionnée par la roue à aube. Fernand Braudel précise que le moulin existait déjà en 1261. Henri Cornot l'avait acheté au comte de Messey.

45-L'étang

4-La vie au village



La famille Simonnet a acheté l'étang à la famille Cornot. Comme il était à sec il a fallu prouver qu'il existait avant la révolution. Un arrêté départemental du 17 juillet 2018 reconnaît l'antériorité d'un droit d'eau pour un plan d'eau de 8100 m² sur le ruisseau de l'étang et un niveau légal du plan d'eau de 95 cm. Le ruisseau dévié prend sa source près de la gare et rejoint un ruisseau souterrain derrière la maison de Paul Maneaux à l'époque.

Les yeux des enfants ont tendance à voir les choses plus grandes qu'elles ne sont réellement. L'étang qui fut mon vis-à-vis permanent, m'apparaissait être un lac, une mer intérieure en exagérant. L'étang était vivant. Il rythmait les saisons, émettait des sons, changeait de couleur, de volume et d'aspect, il était notre terrain de loisirs, une source de plaisir. A la fois dangereux et envoûtant.

Quand, âgé de 16 ans (en 1969), je quittai Luméville pour l'internat à Bar-le-Duc, il n'en restait plus qu'une mare comblant un malheureux trou de quelques mètres carrés et un mince filet d'eau traversant le champ de vase, sans s'y arrêter.

Quelle joie de constater qu'aujourd'hui, cet espace emblématique de Luméville est redevenu paysager, presque attractif touristiquement parlant.

De l'eau, de l'eau, de l'eau

- Rares sont les villages ayant pour voisinage un étang. Un ruisseau l'alimentait en eau vive avant de s'échapper par une trappe et rejoindre un affluent plus grand, l'Ornain ou la Maldite ou l'Ognon (?). Son eau léchait les berges de prés pentus ou de jardins adossés aux maisons de la rue de la gare. Sur la seconde moitié, côté rue, un mur de soutènement, « Le mur de l'étang », l'empêchait d'envahir la rue comme c'est le cas à Venise. A une extrémité, un bâtiment abritant un moulin en fonction démontrait que les anciens savaient exploiter les moindres courants d'eau.

De l'eau à loisirs

- Les Cornot, propriétaires du lieu, possédaient une barque, verte je crois, à fond plat, qu'ils garaient près du moulin. Ce bâtiment leur appartenait également. Ils l'utilisaient pour pêcher à la canne à pêche, sans moulinet. Au bout de la ligne, un gros bouchon bien visible. Ils y pêchaient de la carpe essentiellement.

Quand on avait été sage, ils nous embarquaient à bord du vaisseau. On posait nos fesses sur une des planches en bois qui parait chaque extrémité. Celle du milieu était réservée au rameur. Et on partait se balader en père peinard sur la grande mare des canards, car canards il y avait. Les rames pesaient une tonne, les faire coulisser sur leur axe en métal exigeait des triceps d'athlète. S'asseoir au centre et manier l'aviron, seul ou en duo, représentait pour moi le but ultime.

De l'eau capable de geler

Les hivers étaient rudes. Quand la glace en surface était assez épaisse, on s'amusait à glisser sans patins, avec nos godillots à la semelle usée. C'était à qui glisserait le plus loin. Les parents nous avaient à l'œil. J'imagine qu'à un moment donné, la couche de glace a du se rompre, mais sans conséquences graves, sinon on s'en souviendrait.

De l'eau capable de déborder

A la saison des fortes pluies, le niveau de l'eau atteignait le haut du mur de protection. Comme ce mur s'arrêtait à une dizaine de mètres de la maison des Achard, l'étang en profitait pour s'y engouffrer et déverser son trop-plein par delà la bande de terre qui l'isolait de la route. C'était l'inondation. Je devais me rendre à l'école en botte ou bien renoncer.

De l'eau qui coasse

A la belle saison, les grenouilles s'en donnaient à cœur joie. L'étang chantait.

Envie d'exprimer leur joie de vivre ou besoin de se reproduire, peu importe, leur concert de coassement devenait cacophonie, tellement ça pullulait. On ne s'entendait plus parler à table. La nuit, on avait peine à dormir, batraciennes et batraciens faisaient la teuf jusqu'à point d'heure. La vie à la campagne perdait alors de son aspect bucolique.

Dès qu'on s'approchait du bord pour faire des ricochets, on entendait des ploufs par dizaines, suivis d'autant d'ondes grandissantes à la surface de l'eau. On ne s'en privait pas. C'était beau !!!

De l'eau stagnante

Comme dans tout étang fermé, surtout depuis que le moulin ne fonctionnait que ponctuellement, la vase s'accumulait. Du coup, le niveau de l'eau montait. Il devenait alors indispensable de le vider, le curer et le laisser se refaire une nouvelle jeunesse, en y re-balançant les poissons mis de côté. Cela n'a du arriver qu'une fois dans mon existence, j'en garde une image floue. Par contre, l'odeur de vase en train de sécher pendant l'été reste prégnante.

Un mur qui fuit

De notre fenêtre, régulièrement, on voyait le mur suinter. De minces filets d'eau s'échappaient de l'étang, par des fissures, même des trous, dus au grand âge de sa maçonnerie. Ce problème, au fil des décennies, n'allait pas en s'améliorant. Il fallait intervenir. L'étang appartenait à la Famille Cornot et la rue de l'étang était propriété de la commune. A qui appartenait le mur mitoyen ? Qui devait financer les travaux de restauration, afin que l'eau ne suinte plus ? Telle était la question qui divisait le village. Un procès en justice était en cours.

Du haut de mes 3 pommes, bien que ce soit une affaire d'adulte compliquée, je percevais la tension que cela provoquait dans le bien vivre ensemble. Notre père étant adjoint au maire, ce sujet de conversation était récurrent à la maison. Ça ne nous empêchait pas de jouer allègrement avec les enfants de l'autre clan. Au final, le mur est resté tel quel, tout ça pour ça.

Le mur des 400 coups

Large de 40 à 50 cm, ce mur de pierres était recouvert d'une dalle de mortier relativement lisse, sur laquelle on marchait en équilibre au-dessus du vide. Notre chemin de ronde. Plus on avançait, plus c'était haut ; l'adrénaline montait en proportion.

Le risque était relatif. Sauf pour Jacky, un grand de l'âge du Douby, qui parcourait la distance en vélo à fond les manettes. Il pensait nous impressionner. Et ça marchait. Jacky était cascadeur en herbe. Il aimait faire ce que les autres n'osaient pas. Conduire une 2CV dans les rues du village sans qu'on voit sa tête, par exemple, en regardant la route par le trou d'aération sous le pare-brise. J'imagine sans permis, vu son âge. « Il est complètement maboul » disaient les anciens.

Le moulin

Longeant le bâtiment du moulin, un large fossé canalisé permettait d'évacuer l'eau que le ruisseau apportait en permanence. On en réglait le débit grâce à une trappe métallique coulissante, plus ou moins béante. Le fossé se séparait en 2 bras, formant en son milieu une île artificielle.

Ouverte en grand, le goulet de la trappe déversait un torrent d'eau suffisant pour faire tourner la roue à aube, située sur la dérivation. Cette roue étaient bien sûr reliée à une série d'engrenages à l'intérieur du moulin, qui actionnait la machine à broyer. C'est ainsi qu'on moulait le grain pour en sortir la farine.

A mon époque, le moulin fonctionnait ponctuellement, quand les Cornot avaient besoin de pouture pour les cochons. L'imagination aidant, c'était un lieu d'aventure extraordinaire.

Le pont du ruisseau

A la confluence des 2 canaux, en amont de l'île, l'eau passait sous le pont de la Trémont. Un tunnel idéal pour se croire explorateur.

Chaussés de nos bottes en caoutchouc, on pêchait le têtard. Des têtards de toutes tailles, gros comme un spermatozoïde ou gros comme un têtard adolescent sur le point de se métamorphoser en grenouille assourdissante. C'était notre leçon de sciences naturelles in situ.

Étant donné qu'à la main, l'animal filait entre les doigts, on fabriquait des pièges-épuisettes. Une boîte de conserve percée munies d'un long manche en bois permettait de voir la proie à distance. C'était à qui en capturerait le plus grand nombre. Soit on les rejetait, soit on les rapportait pour les rejeter ensuite, parfois morts. En tous cas, on rentrait à la maison mouillés et couverts de boue. « Un jour, tu attraperas la mort ! »

Le ruisseau de la chènevière

Passé le pont, le ruisseau poursuivait son chemin à travers des bosquets, jusqu'à longer notre champ de légumes en culture intensive. Son eau vive s'avérait pratique pour l'arrosage estival. Par temps sec, le creux des sillons devaient baigner dans l'eau. Les patates rigolaient.

Le nom « chènevière » vient certainement du mot « chanvrière », à l'époque où le chanvre était tissé. Comparé à la soie, ça devait bien gratter.

Les abords du ruisseau était salement glissants et dangereux. Un jour, un cousin est tombé dedans tête la première. Coincé dans la vase, ses pattes gigotaient. On l'a retiré à temps, il ne s'est pas noyé. Mais on a eu la pétoche.

La gare de Luméville-Chassey se trouve sur la ligne de chemin de fer n° 24 de Jessains (à 40 km de Troyes) à Sorcy. Elle a été mise en service en 1885. Sorcy se trouvant sur la ligne Paris-Strasbourg et Jessains sur la ligne Paris-Mulhouse. C'était une ligne militaire stratégique terminaison d'une grande rocade Orléans-Troyes-Nancy destinée à favoriser la mobilisation des troupes en cas d'attaque et à faciliter la reprise des territoires perdus (Alsace-Moselle) pendant la guerre de 1870.

Elle desservait les gares de Jessains (40 km de Troyes), Brienne-le-Château, Montier en Der, Wassy, Joinville, Poissons Noncourt, Luméville-Chassey, Gondrecourt-le-Château, Void, Sorcy-Saint-Martin

La ligne voyageurs a été fermée le 1/07/1938 mais ouverte pendant la guerre La ligne marchandises a été fermée le 3/11/1969.

Le projet ITE (installation terminal embranchée) de CIGEO consiste en la remise en l'état de 15 km de ligne entre Gondrecourt-le-Château et le centre d'enfouissement du laboratoire ANDRA. Ces 15 km sont liés à la remise en l'état de la ligne Gondrecourt à Nançois Tronville, permettant de faire la liaison avec le réseau national.

Pierre se souvenait : être allé, chaque année, tratreller à la gare. Monsieur Montel était très fier de son uniforme de chef de gare et son épouse très fière de ses parquets cirés. Attention à ne pas les salir.

46-Le train



La gare dans les années 30



4-La vie au village



Le site des anti-nucléaires en 2025



Michel se souvient : être allé, au début des années 50, chercher le 1er tracteur de la ferme Simon : un Ferguson, arrivé par le train, partagé avec Marcel Simon, son oncle.

Louis se souvient : que son père, avec son camion, allait livrer les engrais aux cultivateurs

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_de_Jessains_%C3%A0_Sorcy#De_Montier-en-Der_%C3%A0_Sorcy

47-Les véhicules



C4 Citroën
Famille Collot

471-Les voitures



2CV Citroën
Famille Cornot



402 Peugeot
Famille JM Voisin



203 Peugeot
Danielle

Au milieu des années 50, sur 47 familles,
seulement 12 possédaient une voiture

Louis se souvient : de toutes ces
voitures et de leurs propriétaires



Rosalie Citroën
André Runstadler



Auto-Union Mr
Durand



Juvaquatre Renault
Famille Collot



Dyna Panhard
Paul Maneaux



Traction Citroën
A. Simon et A. Maneaux



DS Citroën
Georgie Viennet



avant les voitures



Traction et JACF

47-Les véhicules



Scooter Vespa

472-Les motos, scooters et vélomoteurs



Scooter Lambretta

4-La vie au village



Scooter Manurhin



Moto Gnome et Rhone



Vélomoteur Mobylette



Vélomoteur Terrot

47-les véhicules



Vélo mixte Peugeot

Louis se souvient : tous les enfants n'avaient pas de vélo.



Les jeunes filles de la JACF utilisaient des vélos pour se déplacer.

473-Les vélos

Les vélos avaient une grande importance dans la vie courante aussi bien pour tirer une remorque remplie de légumes, aller travailler à l'usine ou aller chercher les vaches. Il y avait relativement peu de vélos neufs et l'achat d'un vélo neuf était un événement. Ils se repassaient souvent d'un enfant à l'autre comme pour les vêtements.

Gérard se souvient : Savoir faire du vélo était très important pour les enfants, qui trouvaient leur première indépendance. Notre mère avait un vélo de femme rouge dont les enfants se servaient car il n'avait pas de barre. Notre père avait un vélo d'homme avec une barre. Nous nous en sommes servis plus tard. Très jeune, je suis allé aider sur un chantier et mon père m'a fait la surprise de m'offrir un vélo Peugeot neuf rouge. Il m'a déposé devant chez René Cornot pour pouvoir rentrer à Luméville à vélo dans la cour des poules. J'étais très fier. C'était un événement simple et fort. Je me suis payé mon premier vélo de course grâce à mon salaire de poseur de carreaux.

Il y avait peu d'espace dans les maisons et le vélo agrandissait cet espace

On se débrouillait pour réparer. Il faut dire que l'on crevait souvent avec nos pneus ballons ou demi-ballons ou des pneus plus fins sur les vélos de course. Les enfants les plus doués allaient même réparer les vélos des personnes âgées avec, parfois une petite pièce.

Les marques les plus répandues, à l'époque, étaient : Peugeot, Hirondelle de Manufrance, Gitane Tour de France, Motobécane. Le vélo le plus vendu était le Peugeot PX-50

4-La vie au village



Vélo de femme Motobécane



Vélo d'homme Peugeot



Vélo de course Gitane

LE VÉLO A LUMEVILLE

En préambule

Je me demande si le fait qu'on me surnomme « Vélo » (encore maintenant), était la cause ou bien la conséquence de ma fascination pour le vélocipède. La plus belle trouvaille de l'espèce humaine, internet y compris. Tellement simple : un cadre, une selle, un guidon, deux roues, mu par l'unique force des mollets.

Que de chemin parcouru depuis le Grand Bi de 1870 avec son énorme roue avant, sa selle en apesanteur et sa roue arrière ridicule. Sans parler de son ancêtre la Draisienne ou « machine à courir », conçue en 1817 par un ingénieur allemand visionnaire, suite à une famine où le cheval faute de mieux pour les pauvres affamés se retrouvait dans les assiettes et menaçait de disparaître.

La sophistication des vélos actuels (30 vitesses, suspension ++, assistance électrique), n'enlève rien à l'idée lumineuse de son précurseur, Herr Karl Drais.

Vélos et autos faisaient bon ménage

A Luméville, jeunes, vieux, hommes, femmes, tout le monde ou presque pédalait. Rien de plus pratique pour se rendre au champ, un panier sur le porte-bagage. Rapide et efficace.

Dans nos campagnes des années 50, le trafic automobile n'en était qu'à ses débuts, lent et clairsemé. Les enfants jouaient dans la rue, au ballon ou à la marelle, sans prendre trop de risque. Au moindre bruit de moteur, on s'écartait pour laisser passer la voiture avant de reprendre la partie.

Par malchance, notre maison était la plus mal située au village. Elle formait un angle mort qui cachait les voitures venant de Gondrecourt. Pris par mes jeux passionnés, j'oubliais de regarder en sortant de la cour. Un tantinet tête en l'air, j'avoue. Un démarrage trop rapide en vélo, un ballon qui s'échappe, et c'était le coup de klaxon, le coup de patin et l'engueulade assurée. A plusieurs reprises, je me suis fait de belles frayeurs. Et pas qu'à moi !

L'apprentissage

Il n'existait pas de petit vélo à roulettes pour s'initier. De bicyclette à taille d'enfant de 6 ans non plus. On commençait direct par la taille ado. Et pour ça, il fallait de grandes jambes pour toucher à la fois les pédales avec ses pieds et la selle avec ses fesses.

En attendant le grand jour, on s'entraînait sur des grands vélos, en danseuse, debout sur les pédales. Des vélos de femmes sans barre, de préférence. Ou bien, vélo penché, le corps de guingois, une jambe en travers du cadre.

Je devais avoir 8 ans quand je réussis pour la 1ère fois. à m'élancer seul sur 5-6 mètres, avant de me vautrer lamentablement sur un bas-côté sans ortie ou sur le bitume, poussant un youhou de victoire. Je me fichais de revenir le genou en sang, ma mère était infirmière non-diplômée, auto-proclamée. Le mercurochrome, elle connaissait.

Je tiens à rendre hommage aux grands, frère ou père ou cousin, pour ce temps précieux passé à courir derrière moi, prodiguant des conseils, en me tenant la selle. Je sais par expérience combien c'est épuisant.

Mon premier vélo

Tout comme les habits que j'héritais de mes frères en 2ème ou 3ème main, j'héritais de leurs vélos, qui avait déjà plusieurs centaines de kilomètres au compteur. Mon premier vélo fut de couleur rouge. Un vieux biclou, sans dérailleur, sans garde-boue, mais qui n'avait pas peur d'aller partout. Vélo Tout Terrain sans le savoir.

Pédaler à Luméville quand on est minot, c'est s'aventurer sur les chemins de champs, sauter les ornières, traverser les flaques d'eau, couper à travers bois, à travers champ, faire la course dans les montées, dévaler les pentes sans freiner. La liberté totale, sans garde-boue, sans dérailleur.

Le vélo au grenier

La punition suprême, c'était ça : « Puisque que tu n'écoutes rien, privé de vélo ! ». Et ils montaient le vélo au grenier pour un temps déterminé. Mes parents étaient durs en privation de vélo. Huit jours, quinze jours, trois semaines parfois. Et pas question d'en utiliser un autre, cela aurait été trop facile. Tout ça pour une colère mal gérée ou un truc d'adulte que j'aurais soit-disant cassé volontairement. Qui ne fait pas de bêtises ? La vie est trop injuste. J'en profitais pour réparer les autres vélos avec mes frères, les astiquer, les regonfler. Et je regardais comme un c... les autres pédaler. Grrr !!!

Ma carrière de cycliste

Jusqu'à mes 15-16 ans, mon vélo m'a tenu compagnie, comme un ami qui sait tout de mes envies, comme un prolongement de soi. Dès que j'avais cinq minutes, j'enfourchais ma monture. Et je partais rejoindre les copains et sillonner les rues, les chemins, sans but précis, juste pour défouler les guiboles. Elles réclamaient.

En classe de 5ème au collège, je gagnai un vélo de course à un concours d'écriture organisé par le Crédit Agricole. Il était magnifique, porte-bagage, dérailleur, double plateau et 3 vitesses. Pour faire de la distance, il était bien, mais, pour errer dans Luméville, je lui préférais mon premier vélo, le rouge, beaucoup plus maniable. Et puis, on se connaissait sur le bout des doigts. Il savait où je voulais aller, je n'avais qu'à le suivre. Si j'avais pu dormir avec... !!!

Puis, vinrent mes 14 ans, l'âge légal pour circuler sur les routes en mobylette. Le Graal de l'adolescence ! Jusque là, je m'étais essayé avec les copains sur les chemins de champ, les gaz à fond, sachant que la gendarmerie n'y avait pas accès. A 14 ans, la mobylette n'avait déjà plus de secret pour moi. Désormais, je pouvais m'aventurer jusqu'à Dainville, Mandres ou Gondrecourt. On est même parti se baigner entre copains au lac de Reynel, sans les parents. Pas de blouson en cuir, pas de casque, le nez sur le guidon pour gagner en vitesse. Même pas peur !

Malgré cette sensation grisante qu'offre un moteur à deux temps, je revenais à mes premières amours : le vélo rouge.

Je pratique toujours le vélo. Pas du vélo de route. Du vtt, à la recherche de monotraces, étroits, pentus, boueux, caillouteux, en pleine nature. Il est tout suspendu, 20 vitesses, assistance électrique. Mais bon, c'est l'âge qui veut ça.

48-Les autres activités

4-La vie au village

48-les autres activités

- 481-Le garde champêtre et l'appariteur
- 482-Les pompiers
- 483-Les chasseurs
- 484-Le lavoir

485-La salle des fêtes

- 486-L'éclairage public
- 487 La carrière
- 488-Le cimetière
- 489- La distillation

481-Le Garde-Champêtre et l'appariteur



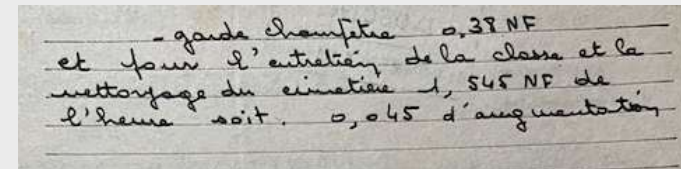
Garde champ., Petitjean (Ch.),
Tambour, Petitjean.

ANNUAIRE 1936

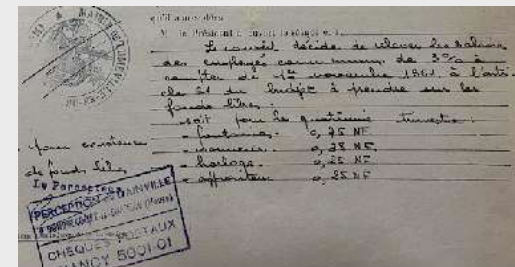
LUMEVILLE-EN-ORNOIS

127 habitants, 42 électeurs inscrits.

Garde Champêtre et tambour : Ch. Petitjean



- garde champêtre 0,38 NF
et pour l'entretien de la classe et la
nettoyage du cimetière 1,545 NF de
l'heure soit 0,045 d'augmentation



Le conseil décide de relever les salaires
des employés communaux de 3% à
compter du 1er novembre 1961 à l'abri
de la loi du budget à prendre sur les
fonds d'Etat :

fontainier	0,75 NF
sonneur	0,25 NF
préposé à l'horloge	0,25 NF
appariteur	0,25 NF

PERCEVOIR DE LUMEVILLE
NANCY 530101

Pierre se souvient : Le Garde champêtre, Edmond Petitjean toujours coiffé de son képi ,faisait régner l'ordre. Il était très strict notamment concernant l'état des chemins. Il était également appariteur, après plusieurs roulements de tambour ,il criait : « Avis à la population ». Il faisait son annonce et terminait invariablement par : « Qu'on se le dise ». C'est Guy Lemaire qui lui a succédé.

Conseil du 29 octobre 1961 : salaires relevés de 3% pour le fontainier, le sonneur, le préposé à l'horloge, l'appariteur et le garde champêtre

482-Les pompiers

4-La vie au village



En 1936, à Luméville
pour 127 habitants, il y avait 14 sapeurs-pompiers
avec Henri Lamotte comme chef

Dans les années 50, le nombre de pompiers devait
être d'une quinzaine avec, au moins au début
toujours Henri Lamotte comme chef



Pierre se souvient : tous les ans, au 14 juillet, une manoeuvre avait lieu avec le matériel entreposé dans le local des pompiers à côté de l'école et donc, sous la mairie. Suivait ensuite un banquet au café Soulette, très, très arrosé. Il paraît même que certains montaient sur la table et poussaient la chansonnette.

Gérard se souvient : je montais voir dans quel état étaient les pompiers avec ceux qui tenaient encore debout et ceux qui dormaient sur la table et, plus tard, ceux qui dormaient sur un tas de foin. Mais, à l'époque tous venaient à pied et repartaient à pied avec plus ou moins de difficulté.

Je n'ai pas le souvenir d'un incendie à Luméville sauf, en 1939, à l'usine Brière (voir dans la rubrique « Entreprises »). Le livre de Marinette Brière Secco mentionne un matériel défectueux avec des tuyaux percés et une chaîne de villageois se passant des seaux...

La pompe à incendie se trouve actuellement dans la jolie petite mairie sur la place. On se demande bien comment elle a pu y rentrer et comment elle pourra en sortir.

483-les chasseurs

Les chasseurs : Les différents témoins m'ont cité : André Simon, Robert Simon, Léon Lamotte, Jean Aubert, Charles Joly, Maurice Champonnois, Raymont Morizot, Eugène Lay, Marcel Simonnet, Francis Galand, mais la liste n'est certainement pas complète. Il y avait également des chasseurs de Tourailles, Horville et Chassey...

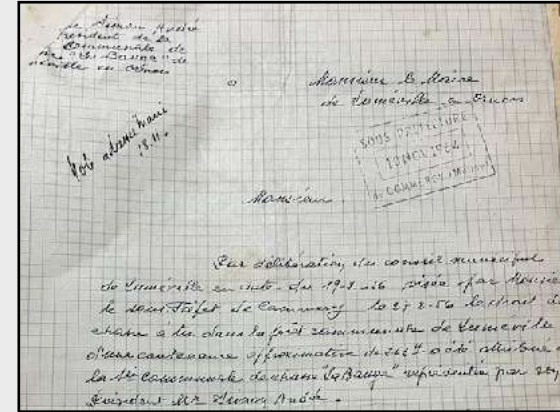
Il y avait également des grandes chasses à Beaupré et chez Chaudron à Bertheléville, réservées à des chasseurs des villes voisines.

Ils chassaient : les lièvres en plaine et les sangliers dans les bois de la Trémont, de Ligneval, du Fond de Haye, des Avosnes et de la Chalêtre. Le gibier était découpé dans la petite maison près de l'abreuvoir avant d'aller célébrer les exploits chez Soulette.



Les chasseurs devant le café, dans les années 50

4-La vie au village



Le 19 février 1956, André Simon, président de la société de chasse La Bauge sollicite le renouvellement du droit de chasse accordé par la commune pour 263 ha de forêt accordé précédemment pour un montant de 394,50 francs par an.



La baraque de chasse actuelle, à l'entrée de la Trémont



484-Le lavoire

Le premier lavoire date de 1824, remplacé en 1866 par celui qui existe encore aujourd'hui. De tous les lavoires du secteur, il était le seul à posséder une toiture en ardoise. Malheureusement cette toiture a aujourd'hui disparu.

Le lavoire a également été évoqué lors de la séance du conseil du 6 octobre 1959 concernant le mur de l'étang. Une convention de 1574 permet aux propriétaires de l'étang de réclamer une « corvée » en contrepartie du droit de jouir de l'étang. On peut penser qu'il s'agissait également du lavage du linge. En 1866 : la commune fait construire un lavoire et deux abreuvoirs et donc les habitants ne sont plus obligés d'utiliser l'étang. En conséquence, la commune refuse de prendre en charge la réparation du mur.

4-La vie au village



L'intérieur du lavoire

En 1960, la commune de Chassey qui fournit l'eau à Luméville a souhaité la fermeture du lavoire. Le Conseil Municipal du 26 mars 1960 refuse considérant qu'il est un facteur d'hygiène communal, chaque foyer ne possédant ni les moyens ni l'emplacement nécessaire pour l'installation d'une laverie familiale.

Le lavoire a encore été utilisé dans les années 70. Des noms sont restés attachés au lavoire : Marguerite Hance et Marie Meyer, entre autres.

Extrait du livre de Marinette Secco Brière : Une juive dans la famille Elle y raconte la vie de la famille Brière à Chassey de 1918 à 1939

Marguerite (Hance ?), la laveuse venait tous les lundis. Elle allait au lavoire municipal, un grand bâtiment rectangulaire avec une sorte de longue piscine en ciment, dont le rebord permettait de laver le linge à genou dans un casier en bois fabriqué spécialement à cet effet dans lequel était placé un coussin bien rembourré. Elle savonnait le linge avec un gros savon de Marseille et elle faisait sortir l'eau avec un battoir, dans un vacarme qui résonnait dans tout le bâtiment. L'eau provenait de sources alimentant le lavoire et l'abreuvoir, situé le long d'un mur extérieur. Le lavoire était l'occasion de se tenir au courant de tout ce qui se passait dans le village. Marguerite rapportait ensuite toutes ces nouvelles dans la cuisine de Jolibois..

484-Le lavoir

4-La vie au village

Joël raconte

Le bassin du lavoir était en pierre blanche et de forme ovale, rempli à hauteur de genou d'une eau courante et glacée.

Il était « le café du commerce » des femmes, c'est là qu'elles échangeaient les nouvelles, les cancans, entre elles, sans les hommes. Toutefois en présence des gamins qui pouvaient jouer à l'eau ou grimper sur les banquettes sous surveillance. Il y avait de l'ambiance.

A genou dans leur caisse en bois anti-éclaboussures, elles frottaient le linge et les draps, avec des brosses à poil dur et du savon de Marseille. Elles les trempaient dans l'eau du bassin pour les rincer et puis recommençaient. Certaines portaient des gants en caoutchouc, d'autres non.

Pour essorer, elles s'y mettaient à deux, à vriller le tissu mouillé en long boudins égouttés. Et puis, elles le déplaient, tiraient dessus pour le défriper. Notre mère a du en avoir marre de se casser les reins, elle délégua ce travail de forçat à une lavandière du village voisin. Jusqu'à l'acquisition d'une machine à laver le linge Arthur Martin.

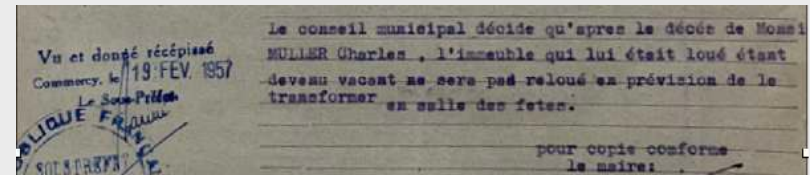
485- La salle des fêtes

Pierre se souvient : dans les années qui suivirent, sous l'impulsion de Jean-Marie Voisin, maire de la commune, une salle des fêtes est aménagée pour l'essentiel par des bénévoles travaillant souvent le dimanche après-midi.

Michel se souvient : en plus des bénévoles sont intervenues des entreprises comme la famille Lafrogne ou le couvreur Charlier

La salle des fêtes a été utilisée à de nombreuses reprises pour des bals, notamment au 15 août, et de nombreux repas de famille

Monique C se souvient : des fêtes de Saint-Nicolas, de Sainte-Catherine, et, plus tard, des séances de cinéma



Le Conseil municipal du 19 février 1957 décide qu'après le décès de Charles Müller, l'immeuble qui lui était loué (la maison du berger) étant devenu vacant ne sera pas relouée en prévision de le transformer en salle des fêtes.

La salle des fêtes
aujourd'hui



486- L'éclairage

Louis se souvient : il y avait dans chaque rue une lampe placée très haut et de très faible puissance.

Gérard se souvient : l'hiver, je devais aller chercher le lait à la fin de la traite à la ferme Simon. On était dans le noir et la lampe de poche ne suffisait pas à nous éclairer. Il m'est arrivé plusieurs fois de renverser la marmite car je courais tellement j'avais peur.



Pierre se souvient : de la carrière avant qu'elle ne serve au stockage des déchets. Roland, le mari de petite Pauline cassait les pierres et Fernand allait les livrer avec un tombereau et deux chevaux aux Ponts et Chaussées pour réparer les routes autour de Luméville.

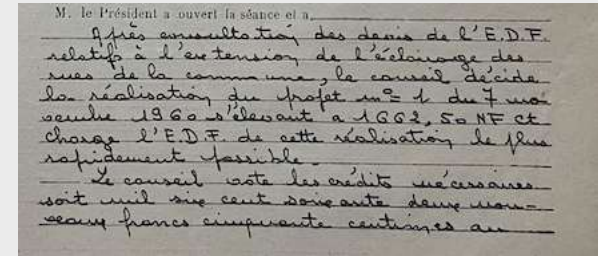
Gérard se souvient : La semaine de Noël, notre père ne travaillait pas. On allait à la carrière emmener les déchets de verre et les déchets ménagers stockés dans une vieille lessiveuse chez Tiennot. A l'époque on faisait très peu de déchets car on utilisait des bocaux et des ustensiles que l'on lavait pour les réutiliser.

487-La carrière

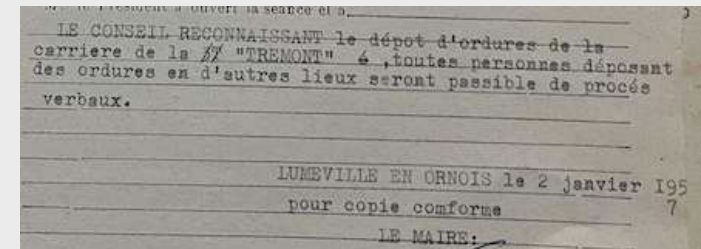


La carrière aujourd'hui

4-La vie au village



Le 29 juillet 1961, le Conseil municipal confie à l'EDF une extension de l'éclairage.



Le 2 janvier 1957 toute personne déposant des ordures ailleurs que dans la carrière de la Trémont sera passible d'une amende

Jean-Marie se souvient : on y jetait des chars à bancs, peut-être des voitures etc.. On serait étonné de ce que l'on trouverait si l'on fouillait aujourd'hui



488-La distillation

4-La vie au village

La goutte

C'était le terme utilisé pour l'alcool, que ce soit de mirabelle ou de quetsche. Quand un homme passait à la maison, on avait droit au « Tu boiras bien une petite goutte. »

Les bouilleurs de cru

ne peuvent distiller que des fruits issus de leur propre récolte Une déclaration est obligatoire..
La clause du « Grand-Père » : droit gratuit et transmissible a disparu en 1960. Elle permettait de distiller sans payer de droit 10 litres d'alcool pur soit un peu moins de 20 litres de goutte à 52°.



Gérard se souvient :

Un distillateur ambulancier s'installait pour une semaine avec son alambic dans le local des pompiers. Après être passé au café pour les formalités, les propriétaires récoltants de Luméville et des alentours venaient avec leur tonneaux de mirabelles ou de quetsches qui était transformé en alcool à 52°. Le distillateur se payait en partie en alcool. les élèves de l'école avait droit à une très forte odeur pendant une semaine et à une odeur encore très désagréable pendant 2 ou 3 semaines.

Joël raconte :

Les Simon détenaient un droit de distiller la gnôle ancestrale. Cette gnôle affichait un 60° d'alcool facile. Les adultes en raffolaient. Ils ne la buvaient pas d'un seul trait comme dans les pays slaves, mais en la sirotant du bout des lèvres. Les verres à goutte, à peine plus grand que des dèss à coudre, faisaient partie de la vaisselle. Pour ce faire, les fruits macéraient plusieurs mois, enfermés dans des tonneaux qui empestaient la pourriture.
Le bouilleur de cru passait une fois l'an. Il installait son alambic dans un hangar jouxtant la cour d'école. Et magie, le jus marronnasse se transformait en liquide transparent, à la sortie des serpentins. Je ne sais pas dans quel état les enfants rentraient de l'école ce jour-là. A mon avis, ils ne mettaient pas longtemps à s'endormir. Selon les rumeurs, certains parents rajoutaient de la goutte dans le biberon.



Au village

Enfant ,j'avais l'impression de vivre dans une fourmilière. L'activité était permanente. Les tracteurs, les vélos, les voitures, les passants, les femmes au lavoir, les chiens, il y avait du mouvement, c'était vivant. Tous les visages étaient familiers. Le relationnel se faisait de visu, in situ, en live. Sans écran. Les réseaux sociaux se limitaient au village, un rayon de 8 km tout au plus. Les gens dans la rue se saluaient. Personne n'était ignoré. Chaque habitant était une pièce du puzzle.

Ma mère savait faire les piqûres. Qui parmi les adultes, ne s'était pas fait piquer, panser, soigner, au moins une fois, par la Renée. Ma mère avait un rôle social. Ceci pourrait expliquer le fait qu'enfant, les portes m'étaient ouvertes.

L'activité agricole dominait à Luméville. Rien que dans ma rue, on dénombrait 5 fermes, sans compter les amateurs, propriétaires de quelques bêtes et un bout de champ. Si l'on ne tient pas compte des retraité (es), nombreux(ses), reconnaissables à leurs vêtements sombres, les non-agriculteurs se comptaient sur les doigts d'une main.

Les non-agriculteurs

-
L'épicerie Caïfa de la famille Rundstadler, notre supérette, où ma mère m'envoyait acheter des conserves ou de la javel Lacroix, à toute heure. J'entends encore le gling gling de la porte d'entrée.

Bernard Niffeler, l'horloger, qui réparait les montres. Etant jeune, une poliomyélite aggravée avait déformé son corps, il s'aidait d'une canne, ça ne l'empêchait pas de conduire. Je lui rendais souvent visite.

Le père Roger, le bourrelier, qui réparait les fauteuils et fabriquait les matelas. Son atelier donnait sur l'étang, envahi de laine, de crin, de coton, de tissus de bourrelier.

Le café Soulette, où les hommes jouaient à la belote chaque dimanche soir, où les pompiers volontaires faisaient leur banquet du 14 Juillet. On y mangeait aux grandes occasions : communion, mariage,... Madame Soulette était une cuisinière top cheffe, elle avait servi comme telle au château de Beaupré. Sa réputation fit qu'au bout d'un moment, le restaurant Soulette affichait complet. Des VRP n'hésitaient pas à faire le détour pour son menu du jour. Sa spécialité : le snob, un entremet au chocolat au secret bien gardé.

Les commerces ambulants

Les camionnettes klaxonnaient devant chaque maison. Celle du boulanger qui proposait des pâtisseries en fin de semaine. Celle du poissonnier un peu plus tard. Le 1000 kg du père Michel, le boucher de Gondrecourt. C'est lui qui m'emmenait passer des examens électroencéphalogrammes, quelque chose de ce genre, à l'hôpital de Nancy, en DS 21. La DS 21 ! Avec sa suspension hydraulique, cette voiture de ministre glissait à vive allure sur coussin d'air. Je me sentais ministre, le plus jeune de France.

Le camion du Bex, le marchand de chaussures et de lingerie fines et moins fines. Notre mère revenait toujours avec un tas de trucs, elle ne savait pas dire non au Bex.

Les colporteurs

Il y avait le « Peau de lapin chiffon ferrailles ». Parfois, un remouleur, un affûteur de lame.

Il y avait les représentants de commerce qui rendaient régulièrement visite à notre père le soir après le boulot. Ils vantaient leurs nouveaux produits et repartaient, le carnet de commande bien rempli. Certains devenaient des copains. A force.

Les « sidis » ne klaxonnaient pas, ils frappaient aux portes, une épaisse pile de tapis sur leurs maigres épaules. La guerre d'Algérie était récente, ma mère les accueillait avec défiance. Moi, leur accent venu d'ailleurs m'amusait. Pour prouver que leurs tapis étaient pure laine de mouton, ils passaient sous les poils la flamme d'un briquet. Avec leur bagout sympathique et bien rôdé, ils réussirent plusieurs fois à convaincre notre mère de leur utilité en descente de lit. Ma mère était contente, elle avait marchandé.

A Chassey, un campement de gitans en caravanes s'installait dans un champ, à l'occasion de rassemblements religieux. On les appelait les « camps volants ». Leur réputation faisait craindre les cambriolages. Des bohémiennes passaient vendre tout un bric à brac sans importance, contenu dans une corbeille. Des boutons, des épingles à nourrices, ce genre de mercerie ou bien des paniers en osier que les hommes tressaient. Sachant qu'elles n'étaient pas les bienvenues, elles insistaient, voulaient rentrer. Elles proposaient des trocs : une pagnette contre une cafetière, contre un poulet.